
Adresse de la société républicaine de Villers-Cotterêts
applaudissant à l'exécution de Marie-Antoinette, en annexe de la
séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793)

Citer ce document / Cite this document :

Adresse de la société républicaine de Villers-Cotterêts applaudissant à l'exécution de Marie-Antoinette, en annexe de la séance du 6 frimaire an II (26 novembre 1793). In: Tome LXXX - Du 4 Frimaire au 15 Frimaire an II (24 novembre au 5 Décembre 1793) p. 181;

https://www.persee.fr/doc/arcpa_0000-0000_1912_num_80_1_39285_t1_0181_0000_3;

Fichier pdf généré le 19/02/2024

sentants, au nom de la liberté chérie, soutenez votre précieux ouvrage, et, tant que la patrie sera en danger, continuez les fonctions augustes dont les mandataires reconnaissants vous ont chargés, afin que les tyrans coalisés (que l'idée seule de votre existence épouvante) tremblent et n'aient aucun espoir de parvenir au rétablissement du despotisme chez un peuple qui veut vivre libre et mourra plutôt avant qu'il soit porté la moindre atteinte à ses droits.

« Tel est le vœu que les républicains de Marnage, citoyens représentants, vous expriment. Ils vous le présentent comme un gage de leur confiance et de leur dévouement éternel à la chose publique. »

(Suivent 20 signatures.)

N° 11.

La Société républicaine de Villers-Cotterets, à la Convention nationale (1).

« Recevez, dignes Montagnards, nos hommages et remerciements sur vos augustes travaux en applaudissant à la mort de la scélérate Marie-Antoinette, la raceuse, et qui a fait retentir le lieu de nos séances de *Vive la République et la Montagne!* Nous vous demandons la même faveur pour les Brissotins et leur séquelle : envoyez-les au barbier patriotique qui leur fera danser la caragnole, et restez à votre poste. »

(Suivent 114 signatures.)

N° 12.

La Société populaire de Vervins, aux représentants du peuple (2).

Vervins, 8^e jour, 1^{re} décade du 2^e mois de l'an II de l'ère républicaine.

« Dévoués au salut de la République, soyez inébranlables au poste où vos concitoyens vous ont placés; ils ont droit d'attendre de vous leur bonheur et leur tranquillité. C'est au terme des travaux que vous contenez avec tant de gloire et d'énergie, que nos vœux seront comblés et que votre tâche sera remplie; renvoyant à des temps moins orageux les objets qui n'offrent qu'une importance partielle, ne vous occupez que des grands intérêts de la République; que la base de toutes vos opérations soit toujours élevée sur ces principes inaliénables et sacrés : le bien général.

« Dans cette carrière ouverte au génie et au talent, développez toutes les ressources de la sagesse et de la bonne politique, pour assurer à jamais l'existence du nouveau gouvernement que nous avons juré de maintenir; apprenez à l'univers, qui a les yeux sur vous, ce que peuvent des hommes libres, et ce que doivent faire les peuples qui ont brisé leurs fers.

« Que l'amour de la patrie, électrisant vos âmes, vous prépare ces lauriers immortels réservés aux grands législateurs ! Et toi, divinité chère à nos cœurs, précieuse liberté, que ton génie puissant veille sans cesse au salut de l'État et au bonheur de tes enfants.

La paix sera l'époque où, dignes de notre reconnaissance et de nos hommages, il vous sera libre de rentrer dans vos foyers et d'y goûter, après l'orage, les douceurs des beaux jours qu'auront fait éclore vos veilles et vos travaux.

« Tel est le vœu des citoyens de Vervins, réunis en Société républicaine.

« Le président et les secrétaires de la Société,

DABIGNIE, président; BEFFROY, secrétaire; DELAVAUULT, secrétaire; HENNECOURT, secrétaire. »

N° 13.

Adresse à la Convention nationale par la Société populaire de la ville de Saure, district de Saint-Hippolyte, département du Gard (1).

« Représentants du peuple souverain,

« Assez et trop longtemps, les ennemis de notre sainte et immortelle révolution, de l'unité, de l'indivisibilité de la République, ont secoué, dans leur rage et dans leur désespoir, sur toute la surface de la République, les torches de la discorde et de la guerre civile. Assez et plus longtemps encore, la ligue des tyrans couronnés, avec leurs cohortes d'esclaves, ont combattu avec quelque succès les enfants de la liberté; tout nous présageait l'esclavage le plus affreux, si le peuple français ne sortait triomphant de cette lutte à mort.

« Représentants, vous avez bien su vous placer au niveau des circonstances difficiles où la République se trouvait; à la voix de son sénat auguste, le peuple français, qui veut être libre, s'est levé en masse pour résister à la tyrannie; en un instant, les frontières de la République ont été couvertes des armées aussi innombrables qu'intrépides, et les enfants de la liberté ont repoussé avec vigueur les vils satellites des despotes, tandis que, dans l'intérieur, les fanatiques, les royalistes et tous les ennemis de l'unité et de l'indivisibilité de la République ont été terrassés, dispersés, ou mis à mort.

« C'est à votre héroïque fermeté, représentants, c'est aux sages mesures, aux sublimes lois révolutionnaires que vous avez prises et rendues que nous devons encore une fois le salut de la République. Ses ennemis ne sont cependant pas anéantis, la foudre de leur vengeance gronde impitoyablement sur nos têtes; ils tonnent, ils menacent, ils foudroient et, dans cet océan d'orages, le vaisseau de l'État, agité par tant de tempêtes, ne peut se sauver de la violence des flots que par les manœuvres habiles des pilotes expérimentés qui tiennent son gouvernail.

« Restez donc, représentants, hommes intègres de la Montagne, au poste de salut où la

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775.

(2) Ibid.

(1) Archives nationales, carton C 281, dossier 775